



SNUipp-FSU 86
16 avenue du Parc d'Artilerie
86034 Poitiers Cedex
Tél. 05.49.01.36.71
e-mail : snu86@snuipp.fr

Poitiers, le 13 janvier 2021

Gilles Tabourdeau
Secrétaire départemental
SNUipp-FSU 86

à

Madame la Rectrice,
Académie de Poitiers

Objet : Dotation départementale de la Vienne

Madame la Rectrice,

Par la présente, le SNUipp-FSU de la Vienne souhaite vous alerter sur la dotation annoncée pour notre département lors du groupe de travail du 11 janvier préparatoire au CTA du 19 janvier. En effet, la projection présentée annonce une perte de 4 postes pour notre département. Pour le SNUipp-FSU de la Vienne, cette dotation est largement insuffisante tant au regard des objectifs ministériels à mettre en œuvre, qu'au regard des besoins de notre département. D'autant plus que ce redéploiement académique est basé sur des critères trop simplistes et insatisfaisants.

Ainsi, si cette dotation restait en l'état, elle s'ajouterait aux 35 postes nécessaires pour répondre aux priorités ministérielles et académiques (cf document du GT CTA) et entraînerait la fermeture de 39 postes en Vienne. Notre département serait alors celui qui devrait fermer le plus de postes pour atteindre les objectifs fixés académiquement et nationalement et ce, sans répondre aux besoins criants du département notamment l'insuffisance de remplaçants. De telles conditions de carte scolaire paraissent d'autant plus aberrantes que notre département n'avait pas réussi l'année dernière à répondre à toutes les priorités académiques (GS limitées à 24) pendant que d'autres départements de l'académie avaient, par exemple, déjà les moyens d'anticiper le dédoublement des Grande Section en éducation prioritaire. Cette situation interroge donc tout notre département et nous alerte sur l'équité de traitement des départements dans cette académie.

Interrogés lors du groupe de travail sur les raisons des choix de ce projet de redéploiement de postes en défaveur de la Vienne, vos services ont indiqué la volonté de rechercher une harmonisation académique des indicateurs départementaux P/E. Pour le SNUipp-FSU 86, le choix de s'appuyer sur ce seul indicateur est contestable. Si en 2001 cela avait encore du sens, en 2021 après tous les travaux menés par la DEPP à la

demande de la DGESCO sur la répartition des moyens dans le 1er degré, l'utilisation du seul P/E n'est plus acceptable car il fait abstraction des données essentielles sur les situations territoriales et sociales de nos élèves qui doivent guider l'action politique pour aller vers la réussite de toutes et tous. Ainsi, la seule utilisation du P/E fait oublier que la Vienne est le département avec l'éducation prioritaire la plus importante de toute l'académie et qu'elle est le département avec le taux d'élèves le plus important de l'académie dans une commune du premier quintile de revenus fiscaux par Unité de Consommation. Nous pourrions évoquer aussi la forte présence de structures spécialisées, héritage historique d'une forte présence associative et d'une politique volontariste dans le domaine du handicap, qui ont un rayonnement et une attractivité au-delà de notre département et dont le taux d'encadrement, par la force des choses, modifie en partie notre P/E.

La réalité de notre département est complexe et variée, notamment par la présence de zones urbaines et rurales accueillant des élèves socialement défavorisés dans des dynamiques démographiques totalement opposées. La nécessité de création de personnels Rased (nous sommes le département le plus sous doté en Maître E par exemple), de remplaçant-es ou de dispositifs spécifiques (dispositif plus de maîtres que de classes, moins de 3 ans...) est chaque année plus criante. Il est évident qu'avec une dotation négative de 4 postes, nous ne pourrions ni répondre aux besoins ministériels, ni à celui des écoles, quand bien même nous accusons une baisse des effectifs. Est ce cela la priorité au primaire ? En conséquence, nous vous demandons, Mme la Rectrice, de revoir la dotation allouée à la Vienne en faisant appel au fond de réserve ministériel où sont provisionnés 220 moyens, préservant ainsi la situation des autres départements de l'académie.

Veillez croire, Madame la rectrice, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Gilles Tabourdeau, secrétaire départemental du SNUipp-FSU 86

Pour le SNUipp-Fsu 86

Gilles Tabourdeau